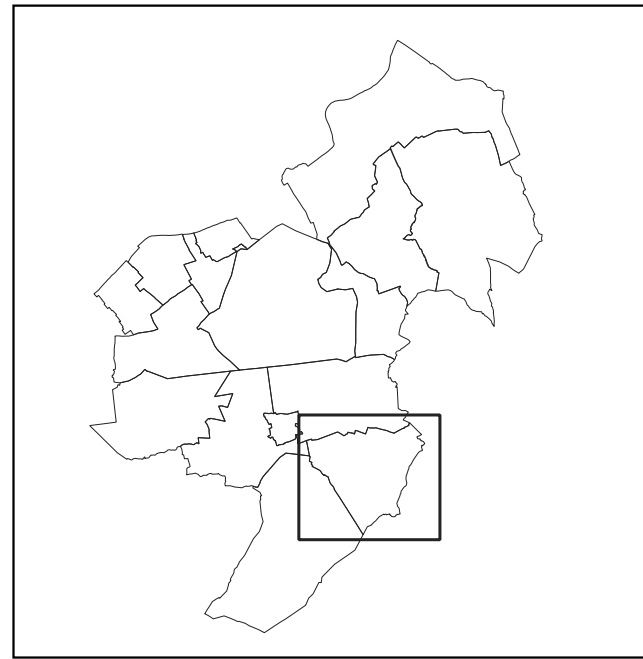


4.3 BAU1



Historique des procédures impactant le règlement graphique

- Elaboration approuvée le 2 mars 2020
- Mise en compatibilité n°1 approuvée le 19 décembre 2023
- Révision allégée n°1 approuvée le 1 juillet 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Chambord en date du 2 février 2026 approuvant la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Président,
Gilles CLÉMENT

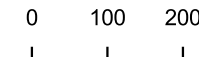


1bis, rue Nicéphore Niepce
45700 VILLEMANDEUR
Tel : 02.38.89.87.79
Mail : urbanisme@terr-am.fr



22, Avenue de la Sablière
41250 BRACIEUX
Tel : 02.54.46.53.80
Mail : contact@grandchambord.fr

Echelle : 1/10000



Source :
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2025

- | | |
|--|---|
| | Délimitation de zone |
| | Uap - Zone urbaine patrimoniale |
| | Ub - Zone urbaine périphérique des cœurs de ville des pôles relais |
| | Uc - Zones périphériques des bourgs et des villages, et hameaux |
| | Uet - Secteur touristique à Bracieux |
| | Ue - Zone urbaine recevant principalement des constructions à vocation économique |
| | Uea - Secteur d'activités artisanales et agricoles |
| | Uec - Secteur d'activités mixtes avec commerces |
| | Up - Zone urbaine paysagère |
| | AU - Zone de développement urbain |
| | AlUe - Zone de développement urbain destinée principalement aux constructions à vocation économique |
| | AUea - Secteur d'urbanisation future artisanale et agricole |
| | AUec - Secteur d'urbanisation future artisanale et commerciale |
| | AUMs - Zone d'urbanisation future d'équipement médico-social |
| | AUIt - Zone d'aménagement à vocation touristique |
| | ALtgh - Secteur d'urbanisation future à vocation résidentielle en lien avec les complexes touristiques et golfeuses |
| | ALtgt - Secteur d'urbanisation future à vocation touristique en lien avec les golfs |
| | A - Zone à vocation agricole |
| | Ap - Secteur agricole paysager |
| | N - Zone naturelle |
| | Nc - Secteur de château |
| | Nch - Secteur du domaine national de Chambord |
| | Ndh1 - Sous-secteur du projet du Domaine des Hayes - Château et dépendance |
| | Ndh2 - Sous-secteur du projet du Domaine des Hayes - Secteur dit 'des Bordes' |
| | Nj - Secteur de jardin |
| | NL - Secteur naturel de loisirs |

Qualite architecturale, urbaine et paysagère

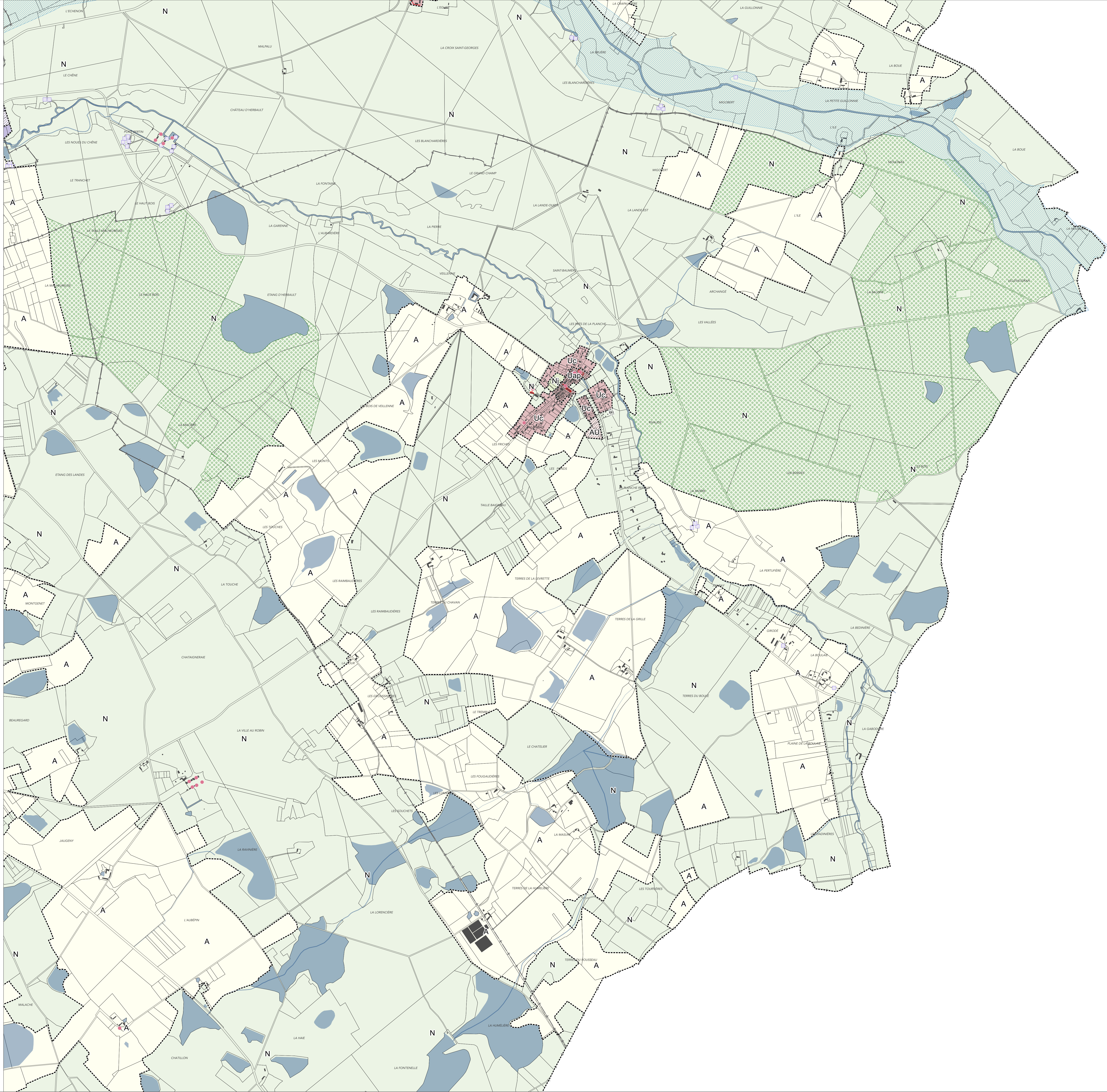
- | | |
|---|---|
|  | Élément de patrimoine bâti à protéger (L 151-19 du Code de l'Urbanisme) |
|  | Espace boisé classé (L 113-2, L 421-4 du Code de l'Urbanisme) |
|  | Trame jardin (L 151-23 du Code de l'Urbanisme) |
|  | Zone agricole protégée (L 112-2 du Code Rural) |
|  | Secteur d'aléa inondation |

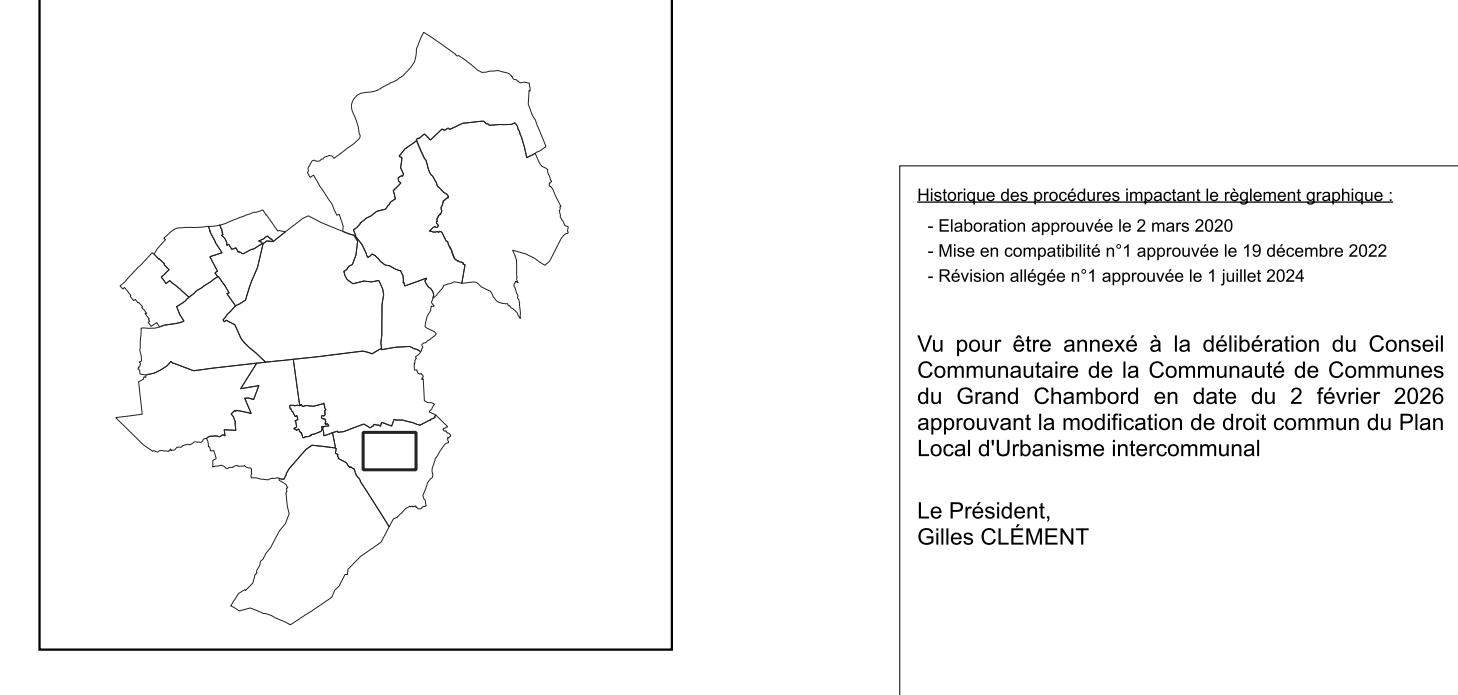
Mixité fonctionnelle

-  Commerce à protéger (L 151-16 du Code de l'Urbanisme)
-  Bâtiment susceptible de changer de destination (L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
-  Emplacement réservé (L 151-41 du Code de l'Urbanisme)
-  Orientation d'Aménagement et de Programmation (L 151-6 / L 151-7 du Code de l'Urbanisme)
-  Rayon de 2 km de maîtrise de l'urbanisation autour du centre nucléaire de production d'électricité
-  Périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)
-  Secteur d'aléa inondation

Eléments cadastraux

-  Surface bâtie
 Limite parcellaire
 Emprise de cimetière
 Surface en eau
 Limite Communale





1bis, rue Nicéphore Népce
45700 VILLEMANDEUR
Tel : 02 38 89 87 79
Mail : urbanisme@terre-am.fr

22, Avenue de la Sablière
41250 BRACEUX
Tel : 02 54 46 53 80
Mail : conseil@grandchambord.fr

Echelle : 1/2500

Source :
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2025

Délimitation de zone

- Uap - Zone urbaine patrimoniale
- Ub - Zone urbaine périphérique des cœurs de ville des pôles relais
- Uc - Zones périphériques des bourgs et des villages, et hameaux
- Uet - Secteur touristique à Bracieux
- Ue - Zone urbaine recevant principalement des constructions à vocation économique
- Uea - Secteur d'activités artisanales et agricoles
- Uec - Secteur d'activités mixtes avec commerces
- Up - Zone urbaine paysagère
- AU - Zone de développement urbain
- AluE - Zone de développement urbain destinée principalement aux constructions à vocation économique
- AluEs - Secteur d'urbanisation future artisanale et agricole
- AluEc - Secteur d'urbanisation future artisanale et commerciale
- AluEs - Zone d'urbanisation future d'équipement médico-social
- Alt - Zone d'aménagement à vocation touristique
- AltHgt - Secteur d'urbanisation future à vocation résidentielle en lien avec les complexes touristiques et golffiques
- AltHgt - Secteur d'urbanisation future à vocation touristique en lien avec les golfs
- A - Zone à vocation agricole
- Ap - Secteur agricole paysager
- N - Zone naturelle
- Nc - Secteur de château
- Nch - Secteur du domaine national de Chambord
- Ndh1 - Sous-secteur du projet du Domaine des Hayes - Château et dépendance
- Ndh2 - Sous-secteur du projet du Domaine des Hayes - Secteur dit "des Bordes"
- Nj - Secteur de jardin
- NL - Secteur naturel de loisirs

Qualité architecturale, urbaine et paysagère

- Élément de patrimoine bâti à protéger (L. 151-15 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (L. 113-2, L. 421-4 du Code de l'Urbanisme)
- Trame jardin (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zone agricole protégée (L. 112-2 du Code Rural)
- Secteur d'aléa inondation

Mixité fonctionnelle

- Commerce à protéger (L. 151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment susceptible de changer de destination (L. 151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (L. 151-6 / L. 151-7 du Code de l'Urbanisme)
- Rayon de 2 km de maîtrise de l'urbanisation autour du centre nucléaire de production d'électricité
- Périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- Secteur d'aléa inondation

Eléments cadastraux

- Surface bâtie
- Limite parcellaire
- Emprise de cimetière
- Surface en eau
- Limite Communale

